

Produit

La bande ORALITE® GP 095 est une bande retro-réfléchissante légère et souple, en microbilles de verre conçue pour une application sur les vêtements pour sapeurs-pompiers et les vêtements de travail ignifugés, nécessitant une excellente résistance à l'arc et à la chaleur et elle est adaptée à une utilisation en lavage industriel.

Le produit excède les exigences photométriques minimales requises par les normes EN ISO 20471:2013 et ANSI ANSI/ISEA 107-2010 (Niveau 2) et AS/NZS 1906.4:2010 Classe R.

La marque commerciale ORAFOL et le nom du produit sont imprimés sur le revers de la bordure afin de faciliter le contrôle qualité du produit et sa conformité aux spécifications.

Composition

ORALITE® GP 095 se compose de microbilles de verre rétro-réfléchissantes grand angle recouvrant un support en tissu 100% fibres d'aramide.

Homologation du produit

- EN ISO 20471:2013 Performances séparées
- EN 469:2005
- EN ISO 11611:2015 – Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes
- EN ISO 11612:2015 – Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes
- EN ISO 14116:2015 – Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes. Matériaux, assemblages de matériaux et vêtements à propagation de flamme limitée
- EN ISO 1149-5:2008 – Propriétés électrostatiques – Partie 5 : Exigences de performance des matériaux et de conception
- Protection contre les arcs électriques

Couleur

ORALITE® GP 095 est disponible en gris métallisé (apparence de jour) et réfléchit une couleur blanche de nuit.

Rétro-réflexion

ORALITE® GP 095 réponds aux exigences minimales en matière de réflectivité des normes EN ISO 20471:2013+, ANSI ANSI/ISEA 107-2010 (niveau de performances distinct 2) et AS/NZS 1906.4:2010 classe R, testé conformément aux procédures des normes. Les coefficients typiques de rétro-réflexion (R_A , cd/lux/m²) pour les bandes ORALITE® GP 095 sont fournis dans le tableau 1.

Résistance à l'arc

Testée conformément aux normes ASTM F1506 et F1891, la bande ORALITE® GP 095 répond aux exigences minimales. En outre, la bande possède une valeur de résistance thermique à l'arc (ATPV) supérieure à 15 cal/cm² conformément à la norme ASTM F1959.

Résistance aux flammes

La bande ORALITE® GP 095 répond aux exigences des normes EN 469:2005 Clause 6.1 et EN ISO 14116:2008 Clause 6.1 Index 3 lorsqu'elle est testée conformément à la norme ISO 15025 Méthode A à l'état neuf et aussi après 50 cycles de lavage conformément à la norme ISO 6330:2012 Méthode 6N (60° C) et 25 cycles de lavage conformément à la norme ISO 6330:2012 Méthode 9N (92° C). La désignation de marquage de la bande est la suivante, conformément à la norme EN ISO 14116:2008 Clause 8; 3/5H/60° C; 3/50H/60° C; 3/25H/92° C.

Résistance thermique

ORALITE® GP 095 excède les exigences photométriques de la norme EN ISO 20471 :2013 après exposition à une chaleur convective de 180° C pendant 5 minutes à l'état neuf (EN 469 :2005 Annexe B.3.1) et excède également les exigences photométriques après 50 cycles de lavage (conformément à la norme ISO 6330:2012 Méthode 6N) et exposition à une chaleur convective de 180° C pendant 5 minutes.



Nettoyage à sec

ISO 3175:2010, Méthode 9.1 – 30 cycles

Lavage en machine

ORALITE® GP0 95 excèdera les exigences photométriques minimales de la norme EN ISO 20471:2013 si elle est cousue à des tissus de base et si elle est lavée conformément aux normes suivantes :

- ISO 6330:2012 Méthode 6N 50 lavages à 60° C
- ISO 6330:2012 Méthode 9N 25 lavages à 92° C
- ISO 15797:2002 Méthode 8 50 lavages à 75° C
- ISO 15797:2002 Méthode 2 50 lavages à 75° C

Instructions d'application

La construction monocouche de ORALITE® GP 095 permet de piquer n'importe quelle partie de sa surface. Le nombre de points recommandé est de 8 à raison de 2,54 cm (1"). La piqûre doit se trouver au moins à 3 mm du bord de la bande du vêtement à l'aide d'un fil ignifuge.

Se référer aux ORAFOL pour les instructions complètes d'entretien et d'application.

Durée de conservation

Le produit est à conserver dans son emballage d'origine à une température de 20° C et une humidité relative de 50%, et à utiliser dans l'année suivant sa réception.

Tableau 1

Coefficient de rétro réflexion

Angle d'observation	Angle d'entrée ($\beta_1, \beta_2=0$)			
	5°	20°	30°	40°
0,20°	500	290	180	65
0,33°	250	200	170	60
1,00°	25	15	12	10
1,50°	10	7	5	4

*Les unités du coefficient de rétro réflexion sont en cd/lux/m²

REMARQUE IMPORTANTE

Pendant toute la durée du process de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.

